

## **L'insolite silence de l'Elysée face aux inacceptables « exigences » algériennes** par Bernard Lugan

En parlant de la colonisation comme d'un « crime contre l'humanité », Emmanuel Macron a ouvert une boîte de Pandore qu'il ne pourra plus refermer. Déjà, le 15 juillet 2019, Mohand Ouamar Bannelhadj, secrétaire général par intérim de l'ONM (*Organisation nationale des moudjahidines, les anciens combattants*), avait appelé les députés algériens à voter une loi criminalisant la colonisation française. Maintenant qu'il y a tout à craindre du rapport de la « commission Stora » sur la « mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie » qui devrait remis au début de l'année 2021, voilà déjà les demandes de « réparations » qui s'accumulent. Certaines exigent la remise des archives de l'Algérie française, d'autres formulent des demandes de « dédommagement » s'élevant à 100 milliards de dollars !!!

L'Etat semblant avoir renoncé à défendre l'image de la France et ses intérêts face à ces exigences à la fois surréalistes et insupportables, il ne reste donc que la réaction citoyenne et la mobilisation du « pays réel » à travers les réseaux sociaux. Tel est le but de cette analyse.

Puisque le « Système » algérien veut faire les comptes, nous allons donc lui présenter l'addition de ce que l'Algérie a coûté à la France entre 1830 et 1962...sans parler du coût colossal de l'immigration depuis cette dernière date...

Au mois de juillet 1962, au terme de 132 années de présence, la France avait créé l'Algérie, lui avait donné son nom, l'avait unifiée et lui avait offert un Sahara qu'elle n'avait, et par définition, jamais possédé puisqu'elle n'avait jamais existé auparavant. La France avait drainé ses marécages, avait bonifié ses terres, avait équipé le pays, avait soigné et multiplié par dix ses populations. Elle avait également fait entrer dans la modernité des tribus jusque-là dissociées qui n'avaient jamais eu conscience d'appartenir à un tout commun supérieur.

La France laissait en héritage à l'Algérie indépendante :

- 70.000 km de routes,
- 4300 km de voies ferrées,
- 4 ports équipés aux normes internationales,
- une douzaine d'aérodromes principaux,
- des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages etc.),
- des milliers de bâtiments administratifs, de mairies, de casernes, de gendarmeries,
- 31 centrales hydroélectriques ou thermiques,
- une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie,
- des milliers d'écoles, d'instituts de formation, de lycées, d'universités, d'hôpitaux, de maternités, de dispensaires, de centres de santé, etc.

**Tout cela avait été créé par la France, pensé et réalisé par des ingénieurs et des architectes français, et payé par les impôts des contribuables français.**

En 1959, toutes dépenses confondues, l'Algérie englobait à elle seule 20% du budget de l'Etat français, soit davantage que le budget de l'Education nationale ou ceux, additionnés des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce.

Et cela, en pure perte car, économiquement, l'Algérie n'avait pas d'intérêt pour la France. Qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes etc., toutes les productions algériennes avaient en effet des coûts supérieurs à ceux du marché. Ainsi, alors que le vin comptait pour près de 54% de toutes ses exportations agricoles vers la métropole, le prix de l'hectolitre qu'elle vendait à la France était largement supérieur à celui produit en Espagne, ce qui n'empêcha pas la métropole de se fermer au vin espagnol pour s'ouvrir encore davantage au sien...

En 1930, le prix du quintal de blé était de 93 francs alors que celui proposé par l'Algérie variait entre 120 et 140 f, soit 30 à 50% de plus.

Quant au pétrole, il avait lui aussi été subventionné par la France. Découverts en 1956, les hydrocarbures du Sahara furent mis en production entre 1957 et 1959, avec une exploitation qui débuta véritablement en 1961, quelques mois donc avant l'indépendance. Or, comme Daniel Lefeuvre l'a clairement montré, l'Etat français fut quasiment contraint d'imposer à des compagnies réticentes de s'investir dans cette production. En effet :

- Le pétrole algérien devait obligatoirement être vendu sur le marché mondial car il était trop léger pour la transformation en fuel dont avait alors besoin l'industrie française.
- A cette époque le marché mondial était saturé. L'URSS bradait ses huiles à bas prix et les gros producteurs du Moyen-Orient limitaient leur production.
- L'Algérie et la Libye arrivant en même temps sur le marché la chute des cours allait être accélérée, d'autant plus que le pétrole libyen était plus facile à exploiter et à écouler que celui d'Algérie.
- Le brut algérien était cher : 2,08 \$ le baril contre 1,80 \$ au cours mondial.

**Résultat** : là encore, la France a surpayé un pétrole dont elle avait pourtant financé les recherches et la mise en exploitation, phénomène qui se poursuivra d'ailleurs après l'indépendance.

Quant à l'immigration algérienne en France, et là encore, contrairement à tous les poncifs, elle n'a correspondu à aucune nécessité économique, l'absence de qualification et de stabilité de cette main-d'œuvre nécessitant la mise en place de mesures d'adaptation inutilement coûteuses. De plus, contrairement à la vulgate, l'afflux d'Algériens en métropole, dans les années 1950, n'a pas répondu aux besoins en main d'œuvre de l'économie française au cours des années de reconstruction ou des « Trente Glorieuses » puisque, sur 110 000 Algériens recensés en 1950 dans la région parisienne, Daniel Lefeuvre a montré que 50 000 n'avaient pas de moyens d'existence réguliers. De même, en 1957, sur 300 000 Algériens vivant en France le nombre de sans-emploi était de 100 000...

En Algérie où tout était plus cher qu'en métropole, année après année, la France a comblé la différence. Par comparaison avec une usine métropolitaine, l'ensemble des dépenses, salaires et accessoires était ainsi de 37% plus élevé en Algérie, ce qui faisait qu'une usine qui y était construite n'étant pas rentable, il lui fallait donc, non seulement un marché subventionné par la France, mais en plus un marché protégé...

Au lieu d'avoir pillé l'Algérie comme l'affirment contre la vérité historique et économique les dirigeants algériens, les culpabilisateurs et les « décoloniaux », la France s'y est au contraire ruinée.

Par le labeur de ses colons la France avait également permis à l'Algérie d'être alimentairement auto-suffisante. Aujourd'hui elle est le premier importateur africain de biens alimentaires pour un total annuel moyen de 12 à 14 milliards de dollars (*Centre national algérien de l'informatique et des statistiques-douanes-CNIS*).

Pour mémoire, en 1961, l'Algérie exporta 600.000 quintaux de grain et 700.000 quintaux de semoule. Aujourd'hui, la moyenne annuelle des importations de ces produits se situe entre 5 et 30 millions de quintaux par an.

L'Algérie n'exporte plus d'oranges alors qu'avant 1962, les exportations étaient de 200.000 tonnes. Elle n'exporte plus de tomates (elle en exportait 300 000 quintaux avant 1962), de carottes, d'oignons, de petits pois, de haricots verts, de melons, de courgettes etc., toutes productions qui faisaient la richesse de ses maraîchers avant 1962. Avant cette date, les primeurs algériens débarquaient à Marseille par bateaux entiers. Notamment les pommes de terre nouvelles dont les exportations annuelles oscillaient entre 500.000 et un million de quintaux alors qu'au 4e trimestre 2020, rien qu'en semences, et pour la seule France, l'Algérie en a importé 4300 tonnes (*Ouest-France* 14 décembre 2020). Toujours avant 1962, l'Algérie exportait 100.000 hectolitres d'huile d'olive et 50.000 quintaux d'olives tandis qu'aujourd'hui, la production nationale ne permet même pas de satisfaire la demande locale. La seule facture de lait en poudre et de laitages atteint en moyenne annuelle quasiment 2 milliards de dollars.

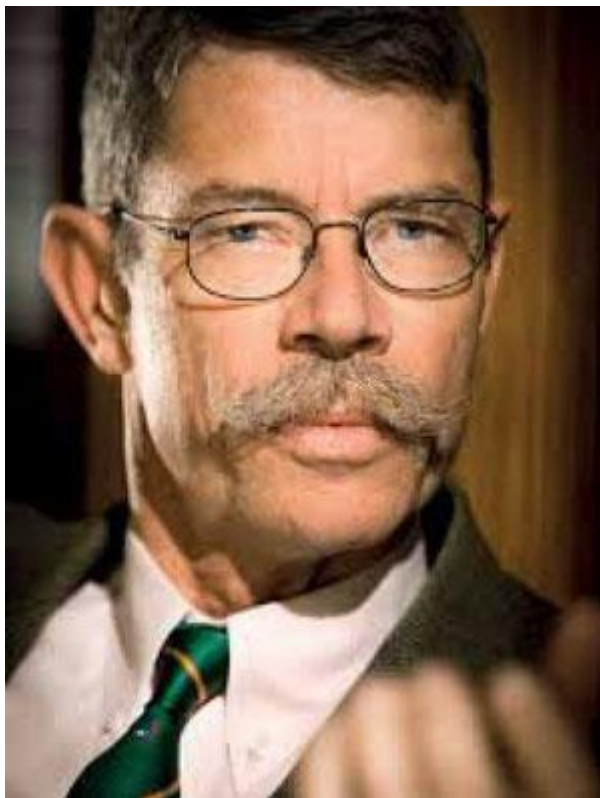
Alors que la moitié de la population a moins de 20 ans, le pays est dirigé par des vieillards dont la seule « légitimité » repose sur le mythe de la résistance à la colonisation et sur d'auto-affirmations « résistancialistes » **le plus souvent imaginaires**. Quant aux nombreuses associations d' « ayants-droit » auto proclamés acteurs ou héritiers de la « guerre de libération », dont les *Moudjahidines* ou *Les enfants de martyrs*, elles

bloquent la jeunesse sur des schémas obsolètes qui tournent le dos à la modernité. Avec 6% de toutes les dotations ministérielles, le budget du ministère des Anciens combattants est ainsi supérieur à ceux de l'Agriculture (5%) et de la Justice (2%)...

La cleptocratie d'Etat qui, depuis 1962 a fait main-basse sur l'Algérie indépendante a dilapidé l'héritage laissé par la France avant de détourner des dizaines de milliards de dollars de recettes gazières et pétrolières sans songer à préparer l'avenir. Après avoir ruiné le pays, il ne lui reste donc plus que son habituelle recette : accuser la « France coloniale ».

Et pourquoi cesserait-elle d'ailleurs de le faire puisque, à Paris, les héritiers des « porteurs de valises » boivent avec tant volupté au calice de la repentance...encouragés en cela par le président de la République lui-même...

Pour en savoir plus, on se reportera à mon livre [\*Algérie l'histoire à l'endroit.\*](#)



Fermer l'archive